



Longue vie au 15 août!

Merci à toutes et tous pour cette superbe affluence lors de notre traditionnelle fête du 15 août.
Merci aux commerçants, aux associations, aux bénévoles et à toutes les petites mains qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de cette fête !

L'équipe municipale et le comité des fêtes.

Informations

État Civil

Mariage :

Le samedi 15 juillet 2023 à 11 heures, de **Romain DAVID et Cindy HUYOT**, originaires de Servières, domiciliés à Boutigny-sur-Essonne

Décès :

-le 1er juillet à Ussel, de **Rolland GILBERT**, à l'âge de 76 ans, domicilié 29 route du Rat, veuf de Arlette QUEYREL

-le 2 juillet à Peyrelevade, de **Berthe ADAM**, à l'âge de 87 ans, domiciliée 29 route du Rat, veuve de Raymond DUCLOUX

-le 16 juillet à Peyrelevade, de **Marguerite GIOUX**, à l'âge de 98 ans, domiciliée 29 route du Rat, veuve de Jean BOISVERT

-le 12 août à Peyrelevade, de **Marie-Solange NADAUD**, à l'âge de 92 ans, domiciliée 29 route du Rat, épouse de Jean-Louis AMOUROUX

À louer



MAISON Commune de Peyrelevade

Maison d'habitation avec dépendance, à compter du 15 septembre 2023, située au village de Vinzan
Comprenant un grand séjour traversant, une cuisine avec arrière cuisine, 4 chambres, une salle de bain et une salle d'eau avec toilettes.
Chauffage poêle à granulés et insert neuf.

Loyer mensuel 500€

Renseignements : Marie-Paule LAFON au
06.33.52.25.51

Société de chasse



Rappel : la **vente de cartes de sociétaires** aura lieu le **vendredi 8 septembre de 17h à 19h et le samedi 9 septembre de 10h30 à 12h**. Les personnes absentes, sauf motif valable, se verront appliquer une augmentation de 10€ au prix initial de la carte.

Impôts

Campagne des avis d'impôts



Les premiers **avis d'impôt sur le revenu** et de prélèvements sociaux sont disponibles depuis le 26 juillet dans votre espace particulier, sur impots.gouv.fr. Les contribuables ayant opté pour le format papier ont reçu leurs avis durant le mois d'août.

D'autre part, en 2023, les **avis de taxe foncière** ont été mis en ligne depuis le 30 août 2023 s'agissant des contribuables non-mensualisés, et à partir du 22 septembre 2023 pour les contribuables mensualisés. En cas d'option pour recevoir l'avis sous format papier, l'avis de taxe foncière est adressé par voie postale entre le 23 août et le 26 septembre 2023 si vous n'êtes pas mensualisé ou entre le 18 septembre et le 6 octobre 2023 si vous êtes mensualisé. Si vous souhaitez être mensualisé c'est possible, pour cela vous pouvez être accompagné dans vos démarches : rendez-vous dans votre Maison France Services à Peyrelevade (service gratuit) au 05.55.94.73.13

Eau



Vous avez reçu cet été votre facture de droit pour l'accès à l'eau. Merci d'effectuer le paiement de vos factures directement au **SGC d'Ussel (Service de Gestion Comptable)** (ex « trésorerie »).

La campagne des relevés de compteurs va débuter courant septembre-octobre, les agents du service technique passeront chez vous. Si cela n'a pas déjà été fait ou si vous êtes absent sur cette période merci de nous communiquer votre relevé de compteur au secrétariat de mairie, par mail, ou en retournant le petit coupon ci-dessous.



Commune de Peyrelevade—Service des eaux Relevé de compteur 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

INDEX 2023 : m3

Danse trad'

Ateliers Danse Trad'
Débutants

Venez apprendre ou réviser les bases des danses de bal trad'! Pendant 4 dimanches consécutifs à la salle des fêtes de

Peyrelevade, un atelier de deux heures, de 17h à 19h, vous permettra d'aborder une à trois danses par atelier pour bien intégrer les pas et la rythmique. Le 5ème dimanche, ce sera le bal !

Programme :

- 24 septembre : scottish et polkas
- 1er octobre : mazurka et valse à 3 temps
- 8 octobre : bourrées 3 temps
- 15 octobre : bourrées 2 temps et danses collectives (cercle circassien, chapelloise)
- 22 octobre : bal trad' pour revoir toutes les danses avec un goûter partagé

**Renseignements, tarifs et inscriptions
auprès de Lucie BERTHIER au
05 55 64 18 60**

Ecole Buissonnière

« C'est la rentrée à l'École buissonnière :

Avec la reprise de toutes nos activités :

- le mardi 12 septembre : YOGA de 18h à 19h*
- le jeudi 14 septembre : PILATES de 10h à 11h*
- le vendredi 15 septembre : FITNESS de 15h à 16h*

**les cours auront lieu à la salle des fêtes*

-les lundis et mercredis matin : RANDONNÉES toute l'année. Par ailleurs, cette année de nombreux touristes nous ont accompagnés sur les sentiers.



Nous serons également présents à la journée des associations le samedi 9 septembre où nous pourrons vous renseigner sur nos diverses activités ! »

Infos : Fred LE GAY 06.13.72.95.58

Fête des associations

Rendez-vous le **samedi 9 septembre** au stade pour une après-midi festive des associations. L'occasion de découvrir les nombreuses pratiques sportives, culturelles et associatives qui sont rondement menées par les bénévoles. Badminton, danse, judo, randonnées, premiers secours, etc ... chaque association présentera ses missions dans le but de promouvoir leur bénévolat et pourquoi pas susciter de nouvelles vocations ... De 14h à 17h au stade, infos au secrétariat de mairie 05.55.94.73.13

Transport collectif

Prochaine sortie du bus :

- **Vendredi 22 septembre : marché de Felletin**

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie (05.55.94.73.13).



Départ : 9h Place du Pra Bé
Retour : 11h45 Place du Pra Bé

Centre de secours de Peyrelevade

Du côté de l'Amicale



La météo quasi-automnale lors du traditionnel concours de pétanque organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers le 15 juillet dernier n'a pas découragé les amateurs boulistes. Bravo à tous les participants et aux chanceux qui ont gagné de superbes lots à la tombola. L'amicale tient à remercier les commerçants qui ont généreusement contribué.



Le prochain rendez-vous est pris pour le samedi 4 novembre pour une autre date désormais ancrée dans le calendrier Peyrelevadois : la grande soirée moules frites !

Rentrée des JSP

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers fait sa rentrée à compter du **dimanche 10 septembre**. Rendez-vous tous les dimanches matin sauf pendant les périodes de vacances scolaires. Contact : Caporal Maureen MEUNIER au 06.50.94.16.73

PEYRELEVADE
JEUNES SAPEURS-POMPIERS
 Pas besoin de super pouvoir pour aider les autres

Tu as entre 12 et 17 ans ?
 Tu veux te dépasser ?
 Tu aimes le sport ?
 Tu as l'esprit d'équipe ?

Rejoins Nous !!

Centre d'incendie et de secours
 18 rue du Champ de Foire
 19290 PEYRELEVADE
 Cap Maureen MEUNIER : 06.50.94.16.73

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
 05.86.29.04.22

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE
 CENTRE
 UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS
 CÔTE-D'AZUR

Journées des assos

Les sapeurs-pompiers vous donnent rendez-vous le **samedi 9 septembre pour la journée des associations** organisée par la commune, au stade. L'occasion de venir découvrir nos missions de volontariat, les différents véhicules et matériels de la caserne. Aussi, une petite initiation aux gestes de secours avec simulation d'un arrêt cardio-respiratoire vous sera proposée. Et pourquoi pas susciter de nouvelles vocations ?



Judo



Reprise des cours de judo avec l'antenne du judo club d'Ussel

A partir du **jeudi 14 septembre**, les cours auront lieu à la salle des activités tous les jeudis :

- Cours baby (de 3 ans et demi à 7 ans) de 17h30 à 18h15
- Cours jeune (de 7 ans à 14 ans) de 18h15 à 19h30
- Cours de tai so (renforcement musculaire) pour adolescents et adultes, de 19h30 à 20h30

Deux séances d'essai sont gratuites avec prêt de kimono pour le judo.

Renseignements auprès de Mickaël au :
06.74.59.00.24

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 16 JUIN 2023 à 20 HEURES

Présents : Pierre COUTAUD, Robert URBAIN, Evelyne DEGUILLAUME, Jean-Claude MALSOUTE, Jean MAZIERE, Mathieu UGUEN, Christelle VEDRENNE, Jérémy VEYRET.

Procuration(s) : Guillaume CHASSAGNE à Pierre COUTAUD, Jean-Claude RUBY à Robert URBAIN, Joëlle MEYRIGNAC à Evelyne DEGUILLAUME.

Mme Evelyne DEGUILLAUME a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

1. CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS ;

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, que la commission « des travaux » a procédé à l'ouverture des plis, dans le cadre du projet de la Construction d'une Maison d'Assistants Maternels.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions des entreprises ayant répondu à ladite consultation et donne lecture du rapport d'analyse des offres établi par le Cabinet Claveyrolat à Ussel, agissant en qualité de Maître d'Œuvre.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de :

- retenir les entreprises suivantes ;
- déclarer infructueux le lot 8 et de relancer une procédure de consultation dans les plus brefs délais pour ne pas retarder le lancement de l'opération.

TRAVAUX		ENTREPRISE	MONTANT HT
LOT N°1 -	TERRASSEMENT - VRD	RMCL SA	20 787.12 €
LOT N°2 -	GROS-ŒUVRE	Ets Michaël RAI A	74 400.00 €
LOT N°3 -	CHARPENTE BOIS	Ets GOUNY et Cie	18 883.64 €
LOT N°4 -	COUVERTURE	SA MAGRIT	31 349.24 €
LOT N°5 -	MENUISERIES EXTERIEURES	SAS CHEZE CHRISTIAN	20 403.00 €
LOT N°6 -	MENUISERIES INTERIEURES	Ets GOUNY et Cie	39 702.20 €
LOT N°7 -	PLATRERIE - PEINTURE	SARL GOURSAT et Fils	43 828.23 €
LOT N°8 -	REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCES	INFRUCTUEUX	
LOT N°9 -	CHAUFFAGE VMC PLOMBERIE SANITAIRE	SA MAGRIT	81 756.26 €
LOT N°10 -	ELECTRICITE	FAURIE ELECTRICITE	27 808.09 €
LOT N°11 -	CUISINE	Ets GOUNY et Cie	9 730.82 €
TOTAL			368 648.60 €

APPROUVE

2. VALIDATION DU MARCHÉ DE FOURNITURES DE CARBURANTS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, que la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis, dans le cadre du marché de fourniture de carburants.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions des entreprises ayant répondu à ladite consultation et donne lecture du rapport d'analyse des offres établi par le Syndicat de la Diège. Il précise que seules les trois entreprises suivantes ont répondu à l'accord-cadre :

- Fuel 19 ;
- Dyneff SAS ;
- Alvea Totalenergies Proxi Sud-Ouest.

Afin de préserver une concurrence effective entre les différents candidats, il est proposé au conseil municipal de retenir les trois entreprises candidates. Ces trois prestataires seront systématiquement appelés à faire une offre de prix, afin de remplir les cuves de carburants.

APPROUVE

3. APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ;

M. le Maire rappelle à l'assemblée :

- le code de la sécurité intérieure et notamment son article L 731-3 ;
- le décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatifs aux plans communaux de sauvegarde ;
- le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-8-1 à L1424-8-8 relatifs aux réserves communales de sécurité civiles.

En cas de catastrophe et jusqu'à ce que le Préfet décide de prendre en charge les opérations de secours, le maire est responsable de la mise en œuvre des premières mesures d'urgence sur le territoire de sa commune. Pour ce faire, il établit un Plan Communal de Sauvegarde prévoyant l'organisation de crise à mettre en place localement.

L'objectif de ce document est d'indiquer les risques majeurs sur la commune, d'établir un schéma d'alerte de la population, un annuaire d'urgence et la liste de l'ensemble des moyens humains et matériels qu'il est possible de mettre en œuvre. Par conséquent, il s'agit d'un support qui permet de mieux répondre à une situation de crise.

APPROUVE

4. ECHANGE SANS SOULTE DE TERRAINS, ENTRE LA COMMUNE DE PEYRELEVADE ET MADAME MARIE-FRANCE JUILLARD

Afin de donner suite au projet de création d'une mise à l'eau aux abords du Lac du Chammet, une régularisation parcellaire est nécessaire. En effet, la voie d'accès appartient en partie à la commune de Peyrelevade, et à Madame Juillard. Les parcelles concernées par un échange sont les suivantes :

- Parcelle A n°672, « B » ;
- Parcelle A n°672, « c » ;
- Parcelle E n°582, « c » ;
- Domaine non cadastré, « f » ;
- Domaine non cadastré 3, « g » ;
- Domaine non cadastré 1, « e » ;

APPROUVE

5. CLASSEMENT DE VOIES PUBLIQUES

Monsieur le Maire indique que deux voies ne sont pas classées en voirie communale.

Il informe le Conseil Municipal qu'il convient donc de classer ces voies. L'une située entre la rue du Champ de foire, et la route de la Croix du Mouton (VC 41) l'autre, nouvellement créée, sous l'EHPAD (VC42). Il précise que cette dernière a été dénommée rue du Pré Bas.

Il rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par ces voies et qu'aux termes de l'article L 141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales doit être prononcé par le conseil municipal.

APPROUVE

6. VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE DU PLATEAU (AEP) ;

L'association « Entraide du Plateau » participe pleinement à la vie locale de Peyrelevade en collectant, triant, revalorisant et en revendant des biens d'équipements de tous types, dans une optique sociale et solidaire.

Cette année, l'association est chargée de mettre en valeur le bourg de la commune, en proposant une série de visuels et décorations de tous types.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'année 2023.

APPROUVE**7. VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ANCIEN HLM A MADAME DOMINIQUE MERMIN ;**

Par courrier en date du 18 octobre 2022, Madame Dominique MERMIN, propriétaire, rue du Limousin, a fait part de son souhait d'acquérir une partie du terrain de l'ancien HLM. Cette parcelle, cadastrée sous le numéro 38 de la section YT borde l'actuelle propriété de Madame MERMIN.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la demande d'achat de Madame Dominique MERMIN au prix de 1,50 € le m².

APPROUVE**8. REALISATION D'ECLUSES SUR LA RD21, AU LIEU-DIT VINZAN, ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE LA SECURITE ROUTIERE ;**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet relatif aux travaux d'aménagement de sécurité routière sur la RD21 à « Vinzan ».

Ces travaux, qui consistent à l'aménagement d'écluses, seront réalisés par la Société R.M.C.L. suite à l'acceptation du devis pour un montant de **13 290.00 € HT**.

Cet aménagement comprendra également la fourniture et la pose d'un radar pédagogique. Cette prestation sera réalisée par le Syndicat de la Diège. Le montant du devis est de : **2 369.16 €**.

Le coût total des travaux s'élève donc à la somme de : **15 659.16 € HT**.

Monsieur le Maire précise que ce dossier peut être subventionné par le Conseil départemental au titre de la « Sécurité routière » (recette provenant du produit des amendes de police) à hauteur de 35% du coût HT du projet et dans la limite de 11 500.00 € de subvention par an.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver la réalisation de cette opération, et de solliciter l'octroi de la subvention auprès du Conseil départemental selon les modalités prévues.

APPROUVE**9. DECISIONS MODIFICATIVES N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL ET SUR LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ;**

- **BUDGET PRINCIPAL** : sortie d'un bien inscrit à l'inventaire communal.

+ 38,50 € au chapitre 041, compte 204422 (dépenses) ;

+ 38,50 € au chapitre 041, compte 2118 (recettes).

- **BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT** : déséquilibre des opérations financières.

- 8 800,00 € au chapitre 13 - compte 131 ;

+ 8 800,00 € au chapitre 070 - compte 7011 ;

+ 8 800,00 € au chapitre 021 ;

+ 8 800,00 € au chapitre 023.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**1. DEGATS A L'EGLISE ;**

L'orage des 22 et 23 mai dernier a engendré quelques dégâts matériels. Parmi ceux-ci, la toiture de l'église a été endommagée.

Le 13 juillet prochain, un expert en assurance constatera les différents dégâts et devrait proposer une prise en charge partielle de ces derniers.

Les entreprises Socoba (maçonnerie) de Brive, ainsi que Magrit (couverture), Saugeras (électricité), Honoré (cloches) ont été consultées afin d'évaluer le montant des travaux.

2. DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN COMMUNAL A PLAZANET ;

Les enquêtes publiques 2023 ayant été clôturées le 15 juin dernier, il est précisé qu'a été ajoutée la demande d'achat d'un terrain communal à Plazanet, par Monsieur et Madame Blaizeau, ce qui porte à 3 le nombre d'enquêtes publiques relatives à des demandes d'achats de parcelles ou chemin ruraux (2 à Plazanet et 1 à Chammet).

3. RECRUTEMENT D'UN AGENT DE REMPLACEMENT AUX SERVICES TECHNIQUES ;

Afin d'envisager une activité constante des services techniques communaux, et de pallier aux congés des 4 agents titulaires, Monsieur Hugo Cloup a été recruté. Il débutera le 20 juin et terminera son contrat le 31 juillet 2023.

4. ASSOCIATION POUR LE PASTORALISME DE LA MONTAGNE LIMOUSINE - SUBVENTION ;

Comme chaque année, l'APML demande à la commune une subvention exceptionnelle, valant cofinancement d'une subvention européenne déjà accordée. Avant une éventuelle attribution, le Conseil municipal demande à ce qu'une rencontre soit organisée afin de mieux connaître les activités de l'association.

5. ALIMENTATION EN EAU POTABLE - VILLAGE DE DROUILLAT ;

Une rencontre a eu lieu le samedi 10 juin avec les habitants du village de Drouillat pour faire le point sur la problématique de l'alimentation en eau potable. Même si elle diminue, la teneur en aluminium dans l'eau reste supérieure à la norme autorisée et la consommation reste interdite. Le raccordement au réseau du Bourg par le village de Petit-Billoux a été estimé à 175 000 € HT.

Avant de se lancer dans cet investissement très onéreux, il a été décidé de lancer une campagne de recherche d'une nouvelle source aux alentours du village. En parallèle, le conseil a décidé de baisser le tarif de l'eau facturé de 1,10 € (tarif particulier) à 0,5 € (tarif agricole).

6. PROJET DE PARC AGRIVOLTAÏQUE A NEUVIALLE.

Un projet de parc agrivoltaïque, porté par la société RP Global, est en cours d'élaboration. La zone d'études porte sur une soixantaine d'hectares, aux abords du village de Neuville.

La société RP Global sollicite l'avis du conseil municipal concernant l'étude réalisée.

Après débat, une rencontre en amont a été sollicitée par le Conseil municipal. Un avis sera prononcé dans un second temps.

Fin de séance à 21 heures

Tennis

« Le concours de pétanque du 14 août a été une grande réussite sur tous les points. Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à celle-ci.

La saison reprend bientôt, le premier championnat seniors se déroulera courant septembre et les cours pour les enfants mi septembre.

Notre entraîneur (Stéphane Charron) devrait être présent lors de la journée des associations qui aura lieu le 9 septembre pour d'éventuels questionnements et pré inscriptions pour les cours enfants.



N'hésitez pas à consulter notre site internet où beaucoup d'informations y sont présentes <https://tcpeyrelevade.sportsregions.fr> »

Services Communaux

Permanence du service technique :

Uniquement en cas de problèmes graves liés au fonctionnement des réseaux d'eau et d'assainissement, à la sécurité des bâtiments et biens publics, vous pouvez joindre directement l'employé communal de garde au :

→ **06 35 18 95 25** ←

Secrétariat de Mairie

→ **05 55 94 73 13** ←

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (*sauf les vendredis après-midi*)

Cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement

Pour les mineurs : les mercredis après-midis de 14h à 16h

Pour les majeurs : les vendredis après-midi de 14h à 17h

Merci de vous présenter avec votre pré-demande, une photo d'identité récente et conforme, et justificatif de domicile de -1 an

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>
05.55.94.73.13

Croule



LA CROULE

SOSIE MONDIALE DE
CHARLOT & SES
ACOLYTES

SEPTEMBRE

23

2023

17H30 | SAMEDI

LA CROULE, IMP. BRAMEFOND
19290 PEYRELEVADÉ

À TRÈS VITE !

Prix libre, buvette sur place

Spectacle en extérieur (*repli à l'intérieur de la Croule en cas de mauvais temps*)

Médiathèque



Nouveaux horaires :

- MARDI : 16h30-19h30 (*à partir du mois d'octobre*)
- MERCREDI : 14h-18h
- SAMEDI : 10h-12h

Les mercredis de la médiathèque

Heure du conte, chaque premier mercredi du mois :

- de 10h30 à 11h30 « Les petites oreilles » (de 0 à 3 ans) sont invitées à découvrir les livres
- de 16h à 17h pour les enfants de 2 à 12 ans

Le papotage reprend le premier mercredi du mois à partir de 17h : autour d'une tasse de thé, venez nous parler des livres que vous avez aimés ou détestés

Médiathèque Marcelle Delpastre
2 côte de Vinzan, 19290 Peyrelevade
mediatheque.peyrelevade@gmail.com

Les Musclés



→ **Badminton** : les mardis et jeudis à partir de 19h et le dimanche à partir de 17h

→ **Salle de sport** (à côté de la Croule) : ouverte les lundis, mercredis et vendredis à partir de 17h

→ **Sorties VTT** : les adhérents à l'association seront informés des sorties VTT organisées les week-ends

Nous restons joignables via notre page Facebook pour toute question et/ou information.

Planning familial



Un lieu où on peut venir s'informer et parler de sexualités, questions de genre et d'orientation sexuelle, relations amoureuses, santé sexuelle, violences sexistes et sexuelles...

Les prochaines permanences de la bibliothèque seront les 6 septembre, 4 octobre et 1er novembre

Planning familial 19 - Plateau de Millevalades
Maison des associations, 2 Côte de Vinzan
19290 Peyrelevalade
07 87 83 22 49

Chorale

Millevalades aux Chants, chorale de Peyrelevalade recrute :



« Vous aimez chanter ? Sous la douche, en voiture, ou même dans ce fameux karaoké où l'on vous a trainé de force mais où vous vous êtes quand même éclaté-e-s ? Vous aimez la chanson française d'hier et d'aujourd'hui ? La chanson internationale ne vous fait pas peur ?

Féru-e-s de solfège ou pas, cette chorale est faite pour vous !

Et cerise sur le plateau, un jeudi sur deux, Sebastian apporte son aide et son piano pour appuyer nos chants.

Pas de prétention, pas de jugement, que du plaisir et de la musique. Notre répertoire est éclectique et les chants sont choisis collectivement.

Nous avons besoin d'étoffer notre groupe de voix nouvelles.

Alors, si le cœur vous en dit, sans engagement, venez nous rencontrer à partir du jeudi 14 septembre à la salle des fêtes de Peyrelevalade.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir. »

JEAN LOU UN AN DEJA ...

(ET DES BROUETTES)

CONCERTS

LA GRANGE ON THE ROCKS
SINGLAR BLOU

PRIX LIBRE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 18H30

LA CROULE - PEYRELEVALADE

Organisé par l'Entente Sportive du Plateau
Buvette & grillades